

## Economie | Thermes de St Jean d'Angély : premiers tests en 2020



**« Ca y est, c'est lancé », se réjouit la maire de Saint-Jean d'Angély Françoise Ménard, « ce module expérimentale signe que la démarche vers la construction des thermes est acté ». Ces derniers mois, l'entreprise de thermalisme Valvital a réhabilité une partie de l'aile Est de la caserne Voyer pour aménager 600 m2 de locaux dédiés à des soins expérimentaux. A partir de mars 2020, une trentaine de curistes volontaires se rendront au quotidien sur site pour tester le protocole de Valvital. Objectif de la démarche : obtenir en 2021 l'agrément médical pour les futures thermes.**

Les « cobayes » seront choisis dans les prochains mois par des médecins partenaires de Valvital, puis suivis les six mois suivant leurs cures par trois médecins à la retraite de Saint-Jean d'Angély. Issus du bassin de vie, les candidats seront sélectionnés sur des critères tenus secrets, car les testeurs « ne doivent avoir aucun a priori -positif ou négatif- en arrivant, afin de ne pas fausser le protocole clinique », explique la directrice médicale du site, Nicole Vidale. L'autre motif du secret tient dans le principe de « non publicité » des soins médicaux cher à l'Ordre des Médecins, lequel est partie prenante dans l'attribution ou non de l'agrément tant attendu.



*Cabine des soins en infusion : de l'eau thermale coule en goutte à goutte sur le corps durant un massage.*

Officiellement, les curistes volontaires seront donc là « pour des pathologies liées à la vieillesse », résume le PDG de Valvital Bernard Riac, dont le groupe est spécialisé dans les soins rhumatismaux. Au programme des trois semaines de cure des testeurs angériens : cataplasmes à l'argile à 37°, bains d'eau thermale (elle est naturellement à 42°) et infusions (douchettes en goutte à goutte avec massage). Dans ce module expérimental de 600 m<sup>2</sup>, 3 à 4 pièces par type de soins ont été prévus, ainsi qu'un vestiaire et une salle de repos avec transats. « Le site ayant une capacité d'accueil de 21 places, le site devrait tourner avec une trentaine de curistes par jour pendant les quatre mois de test », précise Sébastien Rossignol, le directeur technique du groupe Valvital. Une fois l'agrément obtenu, le chantier des thermes pourra être lancé, en vue d'une ouverture en 2023. Pour Valvital, il s'agit surtout de rénover cette ancienne caserne du XIXe siècle en conservant ses murs néo-classiques et sa structure en U ([voir l'historique du projet](#)). 500 curistes / jour sont attendus dès la première année d'ouverture. Le PDG de Valvital promet la création de 50 emplois équivalent temps plein, sur les dix mois de la saison thermale.

## Un « boom de l'immobilier » à Saint-Jean d'Angély

Dans cette ancienne citée industrielle sinistrée par le départ de ses usines et la fermeture du biscuitier Brossard en 2013, l'ouverture des termes est attendue comme une bouffée d'oxygène. La municipalité espère des retombées économiques et touristiques, avec la création de nombreux emplois indirects. La Ville a d'ailleurs mis en place une aide à la rénovation de l'habitat à destination des particuliers, en vue de compléter l'offre de logement meublés de Valvital. Un dispositif « Esprit d'entreprendre » a également été lancé pour accompagner les aspirants entrepreneurs dans le rachat et la rénovation de commerces du centre-ville. « Il y a encore un an, on avait 35% de vacances dans les logements du centre-ville. Depuis l'annonce de l'arrivée de Valvital en février, les agents immobiliers ont vendu une centaine de biens. Au niveau des commerces, près de la moitié de la quarantaine de fonds vacants ont été acquis. Les acheteurs sont essentiellement des Charentais-Maritime mais il y a aussi beaucoup de Bordelais qui investissent », constate Françoise Ménard, parlant d'un vrai « boom de l'immobilier » à Saint-Jean d'Angély. La maire ne compte pas s'arrêter là : « La commune porte plusieurs projets de réaménagements urbains, comme l'élargissement de la rue entre le champs de foire (où se trouve le site) et le cœur de ville ». Si les électeurs lui accordent un prochain mandat, Françoise Ménard aimerait également refaire tout le revêtement du centre-ville.



*Une fois les thermes achevés, les locaux constituant le module expérimental devraient être détruits ou conservés pour en faire un pôle de formation des salariés du groupe. Dans sa rénovation, Valvital prévoit de conserver les façades historiques du bâtiment.*

Pour l'aspect promotionnel de la station et de la ville, la maire de Saint-Jean d'Angély s'est déjà rapprochée de celle de Dax, Elisabeth Bonjean, qui lui a fait bénéficier de son expérience d'élue à la tête d'une ville thermale. Françoise Menard s'est également rapprochée de Charentes Tourisme pour assurer la promotion de la ville au niveau national, mais aussi former les agents au développement touristique et accompagner les propriétaires de meublés de tourisme vers la labellisation.

### **Le thermalisme en Charente-Maritime**

**> 3955 curistes en 2018**

**> 500 emplois directs et 2000 indirects**

**> 50 millions d'euros de chiffres d'affaires**

**> 13 millions d'euros, le coût du projet de création de station à Saint-Jean d'Angély, avec 7 millions d'euros d'aide du Département, 700 000 € d'aide de la Région.**

Anne-Lise Durif

*Crédit Photo : Anne-Lise Durif*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 01/12/2019*

*[Url de cet article](#)*